

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne

**Band:** 6 (1765)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** Lettre de S.A.S le prince Louïs de Wittemberg, à M.D.B. du 15 janvier 1765 luë à l'assemblée du comité de la Société le 19 janvier 1765

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382624>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# LETTRE \*

De S. A. S. le PRINCE LOUIS de WIT-  
TEMBERG, à M. D. B. du 15. Jan-  
vier 1765. luë à l'assemblée du comité  
de la Société le 19 Janvier 1765.

*JE suis touché jusqu'aux larmes & j'ose  
m'honorer moi-même, quand je considère  
cette*

\* Nous comptons, avec une vive reconnoissance, entre les bontés dont S. A. S. nous honore, la permission qu'Elle a bien voulu accorder à nos instances d'enrichir notre journal de cette lettre. Si notre zèle, notre courage & nos efforts pouvoient se ralentir, quoi de plus propre à les ranimer que l'exemple & les leçons de ce Prince Philosophe ? Nous avons admiré le génie, l'esprit & l'éloquence qui brillent dans cette lettre; mais ce qui nous a pénétré d'un sentiment plus vif encore & plus délicieux, c'est cet enthousiasme pour la vertu, qui caractérise la belle ame de ce Prince si aimable & si respectable.

cette multitude d'hommes vertueux s'empres-  
 sant autour de moi pour m'encourager, me  
 soutenir & me guider dans le chemin de la  
 vertu, qu'ils remplissent avec tant d'honneur,  
 de lumières & de zèle, & que mes foibles  
 yeux n'ont apperçu qu'après bien des écarts.  
 Je vous charge mon cher, D. B. de leur en  
 témoigner ma juste & vive reconnoissance.  
 Peignés avec force à ces citoïens illustres, à  
 ces hommes véritablement grands, la vivacité  
 de mon amour pour l'humanité & par con-  
 séquent toute l'étenduë de mon admiration  
 & de ma vénération pour leurs personnes.  
 Dites leur que leur exemple m'anime à les  
 imiter & à vouer, ainsi qu'eux, le cours en-  
 tier de ma vie, à l'accomplissement de mes  
 devoirs; que je ne compterai desormais mes  
 jours, que par le bon emploi qu'ils m'a-  
 prennent à en faire; que c'est par des efforts  
 semblables, que je désire mériter leur estime  
 & que je serois au comble de mes vœux, si  
 la fortune vouloit m'offrir avec le tems une  
 occasion favorable de les convaincre par des  
 services importans, que je regarde & chéris  
 leur terre natale, comme ma seconde patrie.  
 Je vois avec plaisir, par la formation de  
 cette Société contre le luxe, que le patrio-  
 tisme



Y  
tisme de ces républicains si dignes de l'être, acquiert tous les jours une chaleur nouvelle. Puissent-ils ne se lasser jamais de chercher leur bonheur particulier dans le bien-être général; & leur glorieuse patrie jouira seule de l'honneur de renfermer dans son sein le plus heureux des peuples & les plus respectables des magistrats; enfin, elle jouira de la gloire non moins sublime de montrer aux yeux des nations, le spectacle nouveau de la réunion tant désirée, des vertus morales aux plus grands avantages de la politique.

L'objet de ce nouvel établissement est sans doute de la plus grande importance; mais que nos dignes amis ne s'y trompent pas, le luxe triomphera des loix somptuaires, aussi longtems que le goût de la dissipation germé dans les cœurs. Jamais ces loix n'ont sçu & ne sauront tout prévoir, & le luxe, cet ennemi redoutable des mœurs & de la félicité publique, pénétrant par les avenues les moins gardées, couve longtems sous la cendre, puis éclate, embrase tout d'un coup & ravage l'Etat, avant qu'il se soit seulement apperçu qu'il ait passé les barrières qu'il avoit opposées à sa marche fatale. L'histoire

A 3 de

de tous les siècles & surtout celle des républiques confirment assés cette triste vérité.

La difficulté que ces patriotes philosophes trouvent à définir le luxe, me fait bien augurer des vües & des succès qu'aura cette Société nouvelle; car je suis bien persuadé que la définition exacte de cette épidémie des Etats doit non seulement nous faire connoître la nature de ce mal, mais nous éclairer en même tems sur celle des remédes qu'il convient d'y apporter.

Raisonnons un peu sur ce sujet intéressant. Vous savés, mon cher ami, que je ne suis nullement attaché à mes idées & cela parce que je le suis beaucoup à la vérité & au bonheur des hommes. Si je me trompe, vous redresserés mes erreurs, & si mes idées vous paroissent bonnes, faites en l'usage le plus utile.

Un Etat est misérable quand le nécessaire physique lui manque: alors il ne sauroit subsister. Un Etat est pauvre aussi longtems qu'il est réduit au simple nécessaire physique. Quand cet Etat, par des circonstances qu'il est inutile de rapporter, parvient à se procurer du superflu, il est dans l'abondance; mais quand cette même abondance passe du trésor de l'Etat, ou pour mieux dire des mains du peuple, dans

la



la bourse d'un petit nombre de particuliers, c'est alors pour l'ordinaire le moment où l'on voit naître le luxe. Qu'est ce donc que le luxe? C'est la perversion de l'abondance, ou pour parler plus clairement, le mauvais usage qu'un Etat fait de son superflu. Il résulte de cette définition, qui me paroît exacte & vraie dans tous ses points. 1°. Que l'emploi du superflu doit être modifié & varier dans les gouvernemens divers, en raison de la différence de leur nature. 2°. Que ce qui n'est que le fruit de l'abondance dans un Etat, est souvent le symptôme du luxe dans un autre. 3°. Que si dans un Etat quelconque, un particulier emploie la somme la plus légère à un objet, qui n'a point de rapport à l'utilité publique, ni à celle de sa famille, c'est une marque certaine, que cette maladie dangereuse infecte déjà l'Etat. 4°. Que le luxe augmente à mesure que l'intérêt général se particularise. 5°. Que le mal est au comble, quand, par un délire qu'on ne sauroit comprendre, des mains, qu'il faudroit enchaîner, commencent à renverser l'ordre naturel, qui devoit régner dans tous les païs du monde entre les travaux, les métiers & les arts; 6°. enfin la perte est inévitable quand les

travaux les plus nécessaires sont négligés, subordonnés & sacrifiés aux arts de pure fantaisie & par conséquent les moins utiles & les derniers de tous.

Mais sans entreprendre de suivre le luxe dans ses innombrables détours. Revenons à notre sujet & voyons si la définition que j'en ai faite, répand quelques lumières sur les moyens, qu'il faudroit employer pour arrêter ce mal dans ses progrès funestes. Le luxe, ai-je dit, est le mauvais usage qu'un Etat ou que les particuliers d'un Etat font de leur superflu. Je me répondrai volontiers à moi-même qu'il ne s'agit que de convertir l'usage pernicieux qu'on en fait, en un emploi utile. Cette proposition est vraie, sans doute, mais ce n'est point ainsi qu'on raisonne en politique. Il s'agit de trouver & de déterminer un point fixe; car comme des espaces immenses séparent le bien du mal, il faudroit employer de même des combinaisons sans nombre pour en remplir les distances infinies; & chacune de ces diverses combinaisons, en donnant à l'Etat une consistance & une forme toutes opposées, il arriveroit nécessairement, si l'on s'opiniâtroit à vouloir les essayer, avant d'avoir assis l'Etat sur une base solide, qu'on l'expo-



l'exposeroit à tout autant de révolutions & de chutes, qu'il y a de changemens possibles entre ces deux points extrêmes.

Comme l'extirpation du luxe dépend du bon usage qu'un Etat fait du superflu; il s'agit pour renverser cette idole mal-faisante, que tant de nations encensent pour leur malheur, de déterminer avant toutes choses, quel est le meilleur emploi relatif à sa nature que chaque Etat puisse faire de sa surabondance, afin d'inviter les membres qui le composent à se prêter à des vûes si salutaires pour la patrie & par conséquent pour les particuliers.

Je ne hazarderai pas de déterminer ce point d'une discussion si longue, si difficile & peut-être au dessus de ma portée. Tourner le superflu au profit de l'Etat, c'est là, ce me semble la règle générale, mais comme l'application qu'on en peut faire, varie selon la forme de tant de divers gouvernemens, c'est aux génies, qui président au destin des républiques, à la plier à l'avantage des peuples, qu'ils éclairent de leurs lumières.

Je prononcerai avec plus de hardiesse sur ce qu'il faut faire pour exciter les particuliers à concourir à l'exécution de ce plan & j'ose croire qu'il n'y a que deux moïens pour les



y amener, 1°. l'éducation, 2°. l'exemple, l'encouragement & la confiance.

L'éducation tant publique, que privée, doit être relative dans chaque constitution à la nature du gouvernement. C'est elle qui doit resserrer les nœuds, qui lient le souverain au peuple & le peuple au souverain, & c'est à elle à allumer dans les cœurs de la jeunesse le feu sacré de l'amour de la patrie, & à leur inspirer du respect pour les antiques usages. J'insiste d'autant plus sur la nécessité de leur inculquer ce respect utile, que jamais peuple ne s'est dépouillé de ce sentiment précieux, sans perdre en même tems l'attachement pour sa patrie & avec lui, les principes les plus nobles & les plus chers de ses vertus, de son bonheur & de sa gloire.

Mais comment espérer une éducation si sage, quand le luxe a déjà corrompu & rétréci l'esprit de ceux là même qui devroient la conduire? Je l'ai déjà dit, donnés l'exemple, encouragés & inspirés la confiance, montrés aux citoïens que leur avantage particulier ne pourra découler désormais, que de la source abondante du bonheur général. Que les faveurs, les distinctions & les honneurs ne tombent que sur les vrais patriotes, c'est à

à dire, sur ceux, qui s'appliqueront à remplir vos louables desseins; que le mépris punisse l'oisiveté. Mais gardés vous bien de la frapper avec des armes plus tranchantes, & la punir sera même une injustice, une violence odieuse si vous n'avez tout fait pour l'exciter. Un peuple, qui n'a rien à espérer, doit s'abandonner nécessairement au sommeil. Faites briller l'espérance à ses yeux apésantis, bien-tôt il les ouvrira à cet aspect riant, il se réveillera, s'animera & passera du sein de l'indolence au plaisir du travail, à l'infatigable activité; de l'intempérance à la frugalité, des folles dépenses à l'économie & à la simplicité, & de la corruption du luxe à toutes les vertus républicaines.

C'est ainsi qu'on peut briser les têtes de cette hydre redoutable, mais elles renaîtront toujours au milieu de votre patrie, aussi longtemps que vos compatriotes auront la facilité de puiser dans les pays étrangers, des principes & des mœurs si opposés aux vertus des républiques.

Hommes sages & libres, pourquoi faites vous la guerre à toutes les puissances de l'Europe, tandis que celles-ci vous laissent tranquillement jouir des douceurs de la paix? &c. &c.

M E M O I-





MEMOIRES  
SUR LA QUESTION PROPOSEE  
PAR MONSIEUR  
LE COMTE DE MNISZECH,  
STAROSTE D'IVANOW.

*Quel devroit être l'esprit de la législation,  
pour favoriser l'agriculture, & relative-  
ment à ce premier objet, la population,  
les arts, les métiers & le commerce?*

MEMOIRE

DE LA QUESTION PROPOSÉE

PAR M. LE COMTE DE MONTMORIN

LE COMTE DE MONTMORIN

PAR M. LE COMTE DE MONTMORIN

Quel est le but de la République ?  
Pour faciliter l'éducation de la jeunesse  
ou pour élever le peuple à la dignité  
de la nation ?